

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2021

FORMATION SAGE-FEMME - (N° 4690)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par
Mme Chapelier

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« voie règlementaire »,

le mot :

« décret ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.